

Atelier déplacement circulation

Elaboration du PLU de la Goutelle

30 Janvier 2017



Situation de la Goutelle



La commune de la Goutelle se situe en région Auvergne Rhône Alpes, dans le département du Puy-de Dôme.

La commune se trouve à environ:

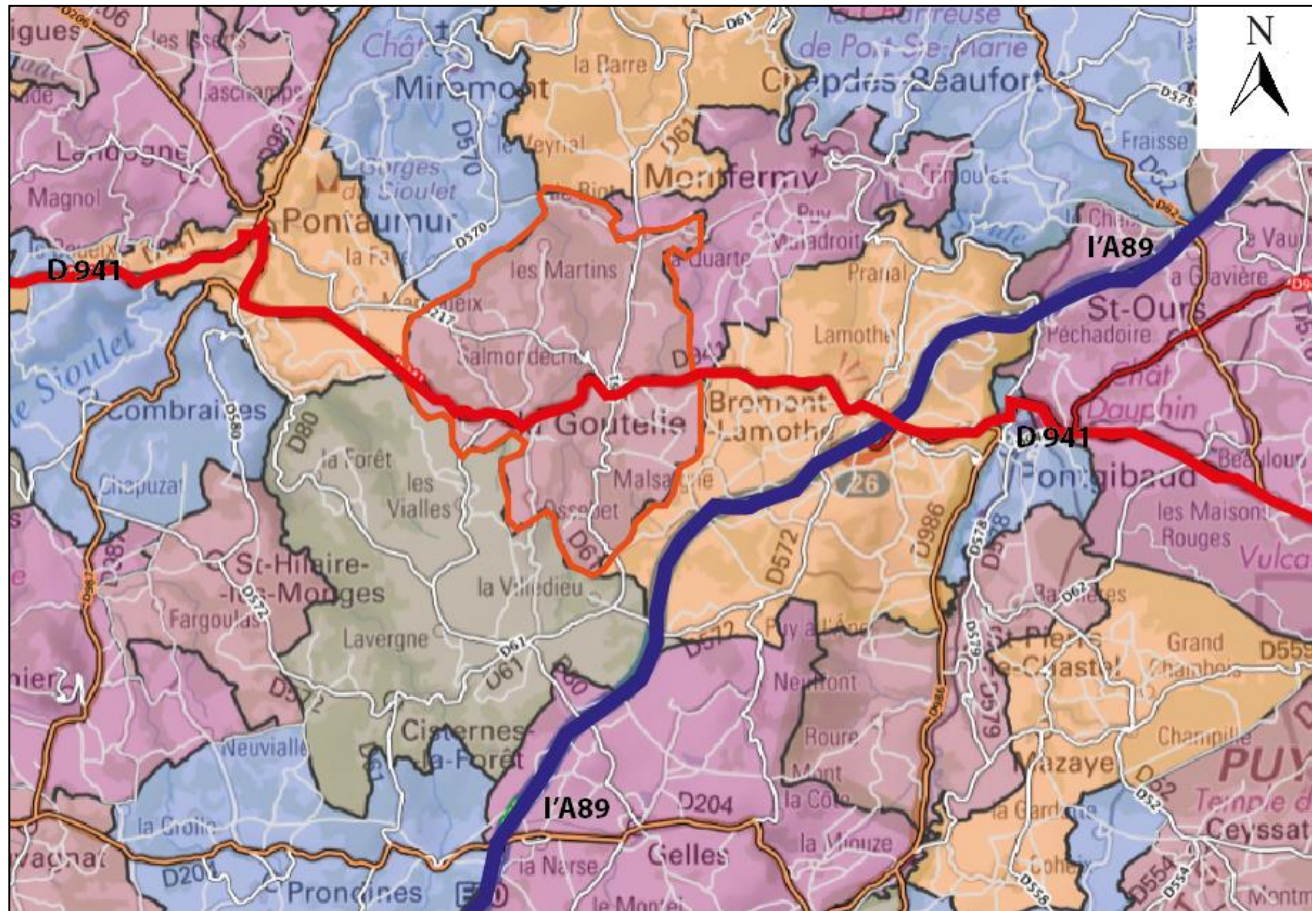
- 20 minutes (33km) de Clermont-Ferrand, via la D941;
- 56 minutes (81km) de Vichy, via l'A79 et l'A89;
- 56 minutes (97 km) d'Egleton, via l'A89;
- 1h12 min (120 km) de Montluçon via l'A72;
- 1h 55 min (211 km) de Limoges via l'A20 et l'A89;
- 1h57 min (193 km) de Saint-Etienne via l'A72 et l'A89,

Outre le bourg, la Goutelle compte 24 hameaux.

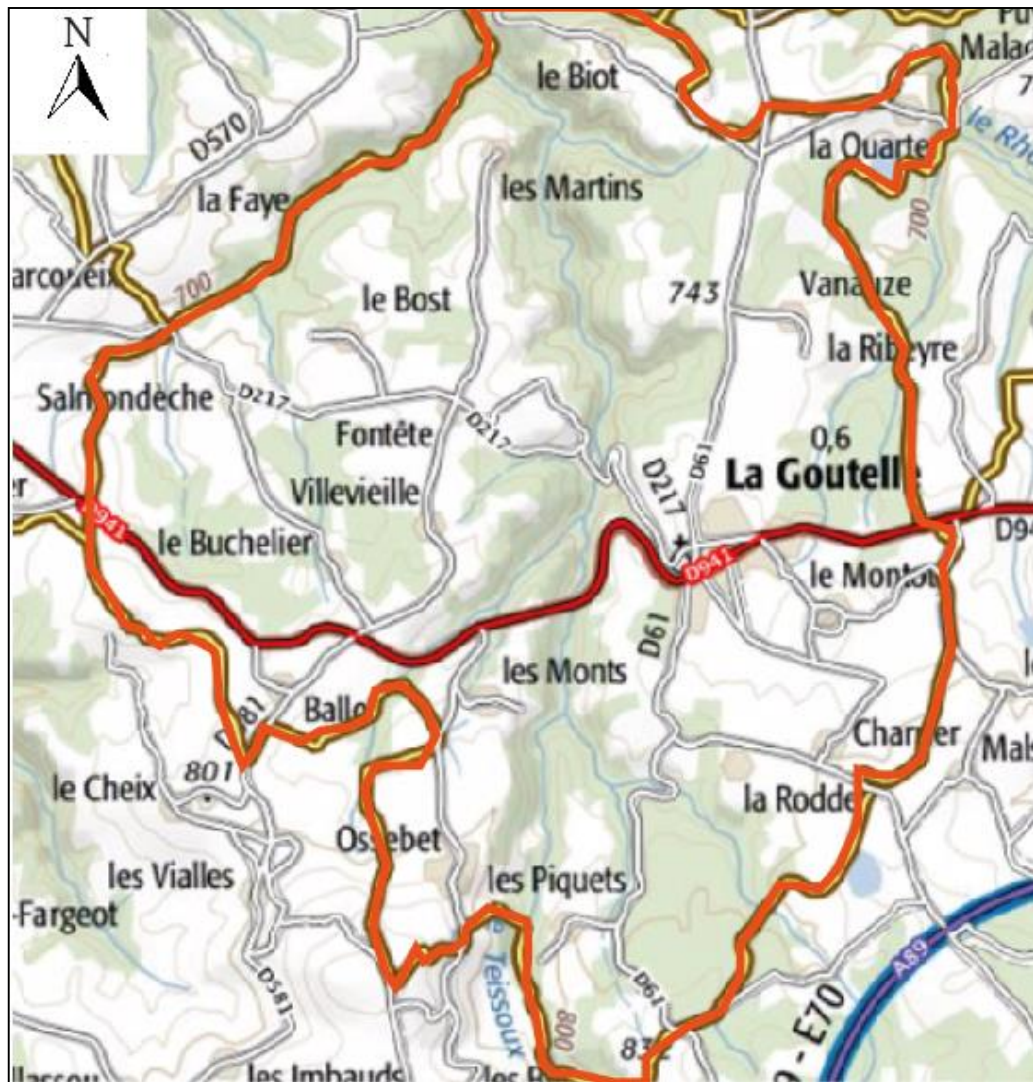
Le réseau routier principal

► La commune est bien desservie :

- D'est en ouest par la route départementale principale D941 (Limoges/Clermont Ferrand). Cette départementale traverse le territoire de la commune.
- L'A89 passe à proximité directe de la Goutelle. Elle permet de relier l'A20 en direction de Limoges, l'A 71 en direction de Montluçon et l'A72 en direction de Saint Etienne.



Le réseau routier local



La commune de la Goutelle est desservie par un réseau routier local important. De nombreuses routes départementales traversent le territoire.

Les deux RD structurantes à l'échelle communale sont:

- du nord au sud la RD 61;
- d'est en ouest la RD 217

L'arborescence du réseau routier permet de desservir l'ensemble des hameaux.

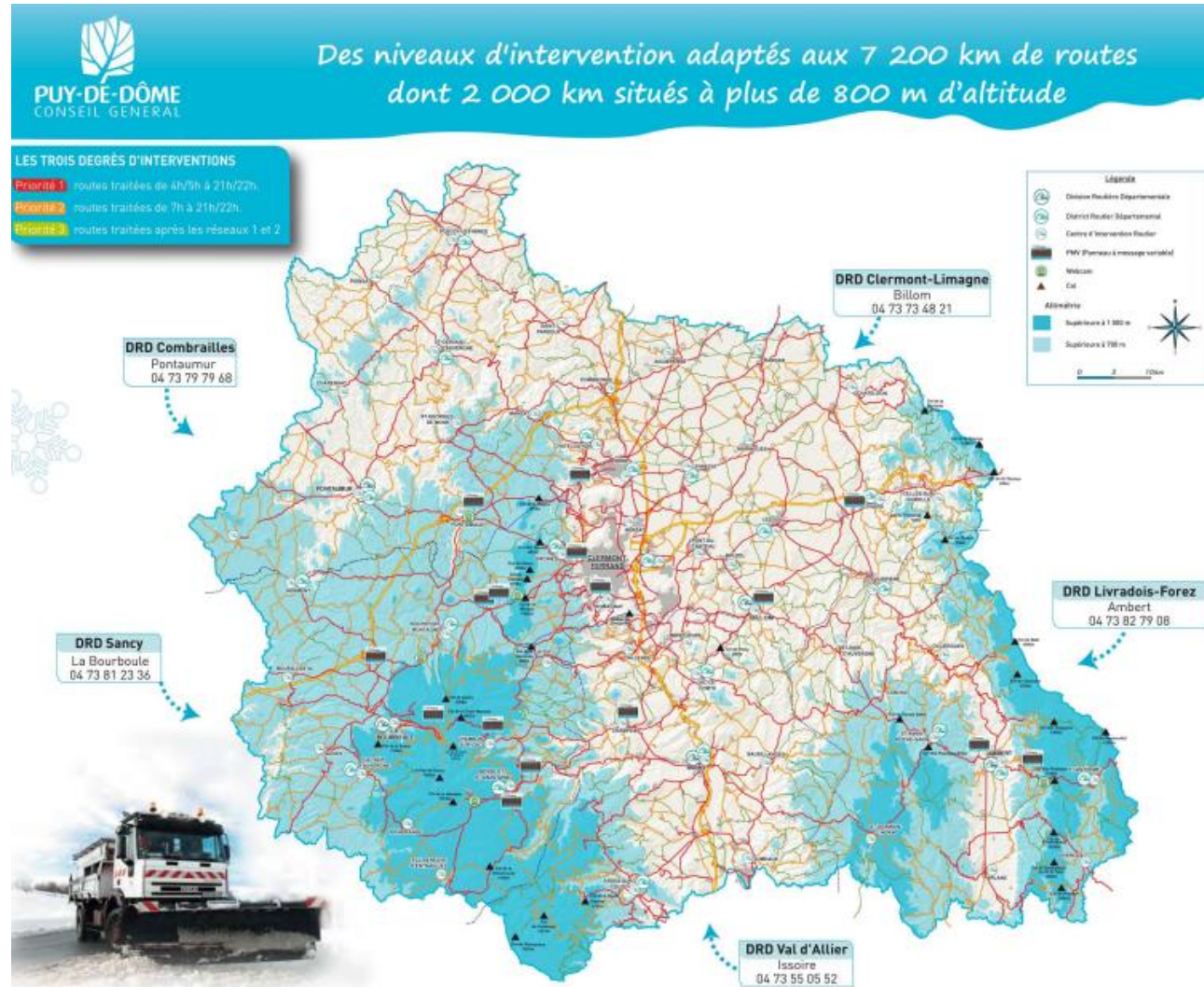
Des mesures visant à sécuriser le réseau routier

Des mesures hivernales (du 20 novembre 2016 au 25 mars 2017) :

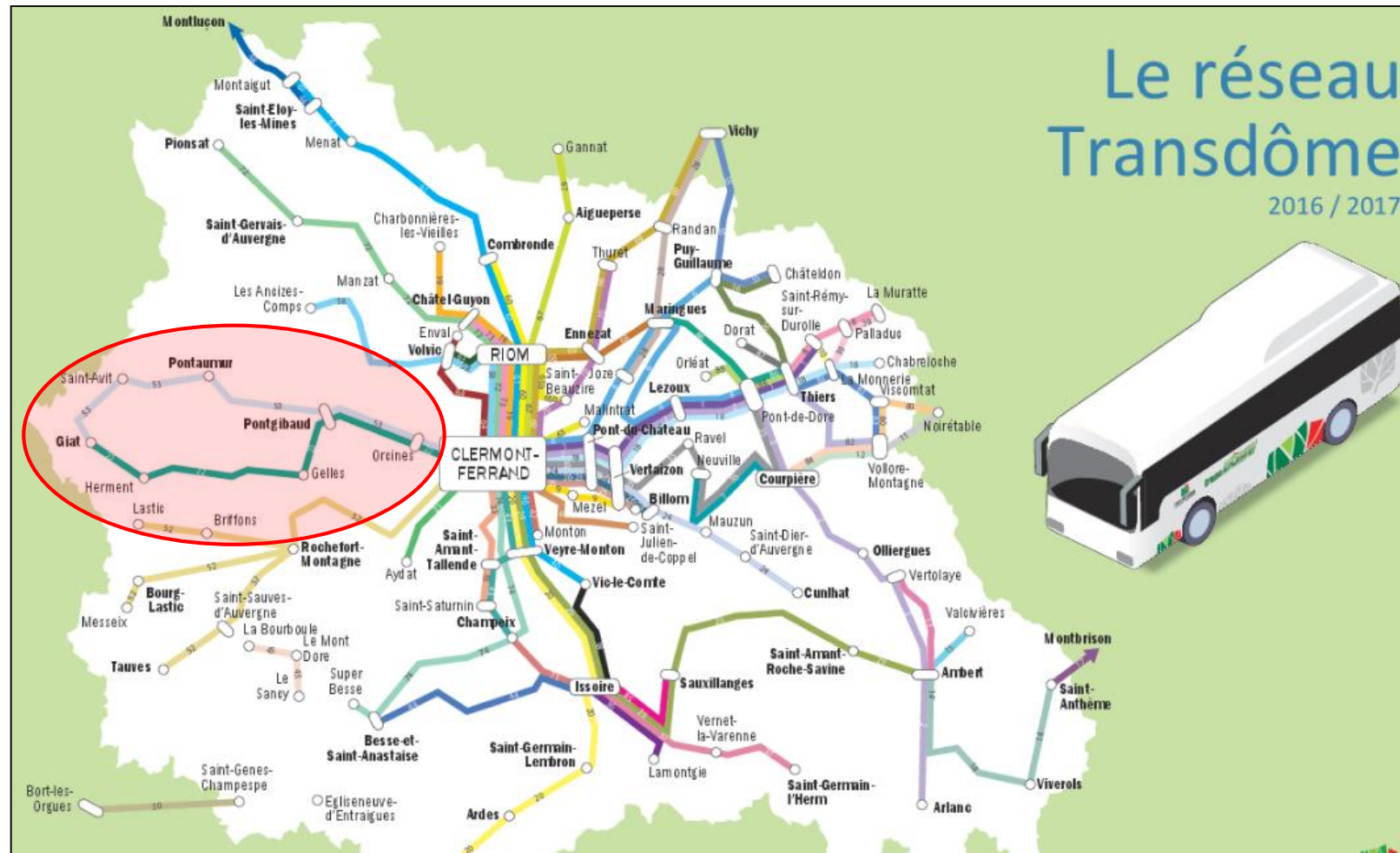
- ▶ La D941 (priorité 1) est traitée de 4h/5h à 21h/22
- ▶ Les autres routes départementales (priorité 2) de 7h à 21h/22h

Aménagement régulier des infrastructures

L'autoroute A89 (accès Saint-Etienne et Bordeaux) est entretenue et gérée par ASF.



Desserte en Transport collectif



Bus:

Ligne régulière 53: Giat, St Avit, Pontgibaud, Clermont Ferrand;

Lignes de transport scolaire

Desserte en Transport collectif

Gare SNCF:

- A 21 minutes de voiture: Gare de Volvic/ réseau régional; Uniquement en cars
- A 34 minutes de voiture: Gare de Rougnat/ réseau régional; Uniquement en cars
- A 8 minutes de voiture: Gare de Riom/ réseau régional
- **A 39 minutes de voiture: Gare de Clermont-Ferrand réseau national;**

Aéroports:

- A 62 km aéroport de Clermont Ferrand (trafic national et international);
- A 174 km aéroport de Brive la Gaillarde (trafic national);
- A 219 km aéroport de Limoges (trafic national et international);

Transports en commun alternatifs

- ▶ Service de ramassage scolaire organisé pour les enfants éloignés du bourg
- ▶ Covoiturage
- ▶ Transport à la demande « Bus des montagnes »
- ▶ Entreprises de taxis
- ▶ Voies douces



Lieu de travail des actifs de 15 ans

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

| | 2013 | % | 2008 | % |
|--|------------|------------|------------|------------|
| Ensemble | 280 | 100 | 260 | 100 |
| Travaillent : | | | | |
| dans la commune de résidence | 75 | 26,8 | 73 | 28,1 |
| dans une commune autre que la commune de résidence | 205 | 73,2 | 187 | 71,9 |

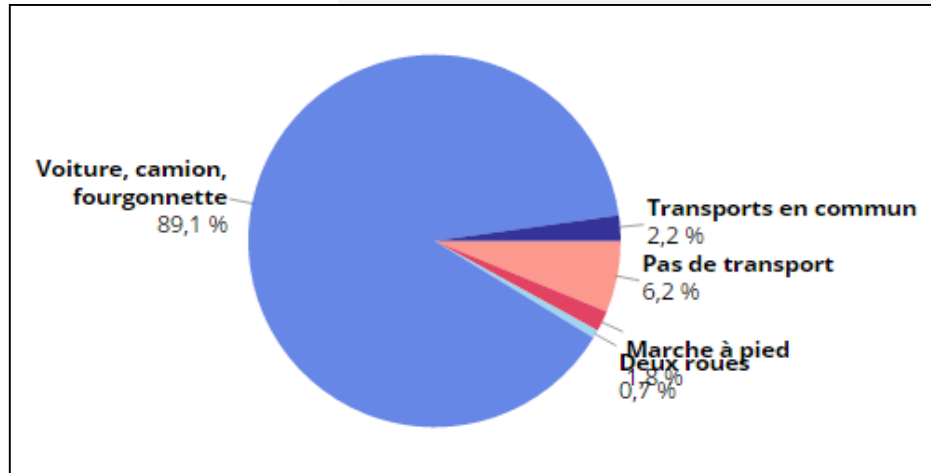
Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

Sur les 280 personnes de la commune de la Goutelle qui travaillent :

- 75 personnes travaillent sur la commune (26,8%);
- 205 travaillent ailleurs (73,2%);

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2013

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2013



| | pourcentage |
|--------------------------------------|-------------|
| <i>Pas de transport</i> | 6,2 |
| <i>Marche à pied</i> | 1,8 |
| <i>Deux roues</i> | 0,7 |
| <i>Voiture, camion, fourgonnette</i> | 89,1 |
| <i>Transports en commun</i> | 2,2 |

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

- 89% des habitants se rendent au travail en voiture, camion...;
- Seulement 2,2% utilisent les transports en commun

L'utilisation du véhicule personnel reste très importante en raison entre autre de l'étalement urbain, de l'éloignement de lieu de travail, de la faiblesse de l'offre de transport en commun.

Une part importante consacrée à la voiture

LOG T9 - Équipement automobile des ménages

| | 2013 | % | 2008 | % |
|---|------------|------------|------------|------------|
| Ensemble | 278 | 100 | 237 | 100 |
| <i>Au moins un emplacement réservé au stationnement</i> | 244 | 87,6 | 187 | 78,7 |
| | | | | |
| <i>Au moins une voiture</i> | 259 | 93,1 | 215 | 90,5 |
| <i>1 voiture</i> | 102 | 36,5 | 93 | 39,2 |
| <i>2 voitures ou plus</i> | 157 | 56,6 | 122 | 51,3 |

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

- 93,1% des habitants possèdent au moins une voiture;
- 56,6% de la population possèdent 2 véhicules;
- 87% ont un emplacement réservé au stationnement ce qui veut dire que 13% des ménages garent un véhicule sur le domaine public.

SCOT Pays des Combrailles

Le SCOT (en cours d'évaluation) définit en outre, les objectifs liés aux transports et aux déplacements

- ▶ **Axe 3 du PADD** : Rendre durablement accessible le territoire

Rappel des objectifs :

- Structurer une offre en déplacements alternatifs à l'échelle des bassins de vie des bourgs-centres;
- Favoriser l'intermodalité et rechercher la desserte en transports collectifs des pôles d'activités;
- Organiser les liaisons douces;
- Relancer la voie ferrée Montluçon/Clermont et maintenir les autres dessertes ferroviaires;
- Poursuivre l'organisation routière du territoire;
- Préserver les principales perceptions sur les sites naturels lointains à partir des grands axes routiers;



SCOT du Pays des Combrailles

Agir sur les déplacements et la circulation par le PLU

- ▶ Adapter les nouvelles dispositions réglementaires (ALUR);
- ▶ Identifier les centralités pour développer de l'habitat dans ces secteurs spécifiques;
- ▶ Repenser les formes d'habitats (Schéma Régional Climat Energie);
- ▶ Agir grâce aux OAP;
- ▶ Agir grâce aux emplacements réservés;

Pour aller plus loin...

- ▶ La configuration de la Goutelle favorise t-elle l'utilisation systématique de la voiture?
- ▶ Quelle volonté municipale en matière de déplacement et de stationnement?
- ▶ Télétravail, Auto partage...une solution?
- ▶ Intégrer les déplacements dans une logique de promotion environnementale et paysagère...